

Le Président,

N/Réf. : ADMD/JLR/PhL/2017-053

V/Réf. :

Objet : CCNE

PJ. : Sondage Ifop – mars 2017

Visa DG



Paris, le 24 juillet 2017

Monsieur le Président,

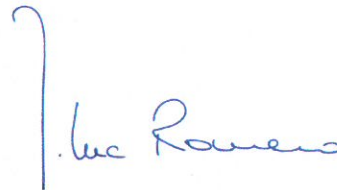
Permettez-moi d'appeler votre attention sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui, selon tous les sondages, concordants depuis près de 30 ans, reçoit massivement l'adhésion de la population française : le droit de mourir dans la dignité, c'est-à-dire la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté.

La prochaine révision des lois de bioéthique est programmée pour l'année prochaine, en 2018. Elles questionneront de nouveau notre société sur la naissance, sur la vie, sur la maladie... En février 2011, l'Assemblée nationale – contrairement au souhait même du Conseil d'État qui s'était auto-saisi de cette question en décembre 2008 et m'avait alors auditionné – révisait les lois de bioéthique mais refusait d'évoquer la fin de vie et la mort.

Il serait à nouveau incompréhensible pour les Français – et nous ne manquerions pas d'ajouter notre voix à leur protestation – que les prochaines lois de bioéthique ne s'interrogent pas sur le sujet qui concerne pourtant chacun de nos concitoyens, sans exception ; je veux parler de la mort, de leur propre mort et de la liberté, l'ultime, dont ils veulent jouir en fin de vie.

Monsieur le Président, je suis évidemment à votre disposition pour évoquer ce sujet porté par l'ADMD depuis 1980 ainsi que par ses 70.000 adhérents.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Luc Romero

**Professeur Jean-François Delfraissy
Président du Comité Consultatif
National d'Éthique (CCNE)
35, rue Saint-Dominique
75007 Paris**